

Motion déposée par le groupe UDC
« Pour plus de sécurité augmentons les effectifs de la Police municipale »

Considérant :

- Nos APM, du fait de leur fonction de Police de proximité, du peu de disponibilités des effectifs de la Police cantonale, sont régulièrement les primo-intervenants.
- Nos agents sont fréquemment confrontés à des bandes organisées et qu'un binôme d'APM est insuffisant pour faire face à une foule hostile.
- Que les individus qui composent ces bandes sont des multirécidivistes violents qui dans leur majorité, sont porteurs d'armes dites froides ou d'armes par destination.
- Les légitimes craintes de nos citoyens, habitants, souvent raillés, injuriés, menacés par les membres de bandes, de se voir un jour molestés par eux.
- Les interpellations de ces mêmes citoyens, habitants, qui désirent voir plus souvent les APM dans nos rues.
- Les innombrables tâches administratives, corolaires des nouvelles prérogatives des APM qui maintiennent ces derniers derrière leur bureau plutôt que dans la rue.

Le vote à l'unanimité de la commission de sécurité du 13 juin 2023.

demande au Conseil administratif:

Par voix pour, ...voix contre

D'initier dans les plus brefs délais une campagne de recrutement afin d'atteindre à l'horizon 2026 le ratio d'un Policier municipal pour mille habitants.

De privilégier, dans le cadre de ce recrutement, la filière de l'Ecole de Formation des Polices municipales.